



Syndicat National du Trésor

Tous ensemble, le 8 février franchissons un nouveau cap dans

la mobilisation au Trésor !

**TOUS EN GREVE et
PARTICIPONS MASSIVEMENT
à la manifestation unitaire
de la Fonction Publique**

Le 14 décembre 2006, les personnels du Trésor ont exprimé leur mécontentement et la nécessité de se mobiliser pour que leurs revendications soient entendues par la Direction Générale et les Ministres. Depuis, aucun signe positif n'est venu de Bercy pour répondre aux attentes qui se sont exprimées.

La situation se dégrade continuellement et les conséquences sur les conditions de travail et sur le service public sont catastrophiques.

- **970 suppressions d'emplois pour 2007 autant pour 2008** traduites dans l'ORE avec de lourdes conséquences dans les départements
- un **empilement de réformes** sans aucun débat sur le fond, et mises en œuvre sans tenir compte des conséquences dans le réseau
- des **restructurations** de postes et de services qui affaiblissent le service public de proximité et ne tiennent pas compte en

dehors du discours affiché des réels besoins des usagers, des élus, des ordonnateurs

- un contrat pluriannuel de performance matérialisé par une **dictature des objectifs et des indicateurs** qui crée une souffrance supplémentaire au travail
- une **pression sur les carrières et les rémunérations** par la mise en œuvre de mécanisme d'individualisation qui remet en cause les garanties collectives du statut des fonctionnaires
- un discours d'autosatisfaction à tous les niveaux qui nie le vécu des personnels et les difficultés qu'ils rencontrent.

A cela se rajoute un contentieux salarial qui perdure et auquel aucune réponse n'est apportée. L'annonce d'une augmentation de 0,3 % du point d'indice au 1^{er} février si elle est à porter au crédit de la mobilisation des personnels est loin d'être satisfaisante.

Pour les salaires, les emplois et les missions, le SNT-CGT exige donc l'ouverture immédiate de véritables négociations portant sur :

- l'arrêt des suppressions d'emplois
- l'arrêt des réformes annoncées au CTPM du 7 juillet 2005
- l'arrêt de toutes restructurations de nature à remettre en cause le Réseau de proximité
- l'amélioration des conditions de travail (indicateurs CPP, culture d'objectifs, management,...)
- les droits et garanties des agents (droit à mutation, temps de travail...)

Il exige également avec les organisations de fonctionnaires CGT- FO CFDT – FSU – UNSA – SOLIDAIRES, l'ouverture immédiate de véritables négociations portant sur :

- Le maintien du pouvoir d'achat du point en 2006 ;

- L'augmentation des salaires pour 2007 sur la base minimum de l'inflation prévue, soit 1,8 % ;
- Le rattrapage sur les pertes intervenues depuis 2000 (+ de 6 %) ;
- Une refonte globale de la grille indiciaire.



RAPPEL de la NBI accordée (selon l'arrêté du 8 juin 2006) généreusement à certains fonctionnaires



FONCTION	POINTS D'INDICE	GAIN ANNUEL EN EUROS
Secrétaire Général du ministère	180	9716,31
Directeur Général DGCP	180	9716,31
Chef de service DGCP	125	6747,44
DG IGPDE	120	6477,54
Directeur Copernic	120	6477,54
Directeur IGPDE	90	4858,16
SS Direction Ressources humaines	90	4858,16
Directeur de projet DGCP	80	4318,36
DRCE Bretagne	70	3778,57

Pour que d'autres choix soient faits, il est donc nécessaire de faire franchir un nouveau cap à la mobilisation !

**JEUDI 8 FEVRIER à
14H30
PLACE DE L'ESPLANADE
A METZ**